

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 366 Personnel européen.

n° 366

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

7 mai 1943

Numéro JO

n° 10 du 15/05/1943

Date du numéro

15 mai 1943

### TEXTE INTÉGRAL

Une permission de 30 jours est accordée à compter du 15 Mai 1943 au Gendarme RHODES du détachement de Djibouti, pour en jouir à Diré-Daoua.